

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Band: 45 (1936)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

Nº 16
BASEL, 16. April 1936

Nº 16
BALE, 16 avril 1936

INSERATE: Die einseitige Nonpareillezeile oder deren Raum 45 Cts. Reklamen Fr. 1.50 per Zeile. Bei Wiederholung entsprechender Rabatt.

ABONNEMENT: SCHWEIZ: jährl. Fr. 12.—, halb. Fr. 7.—, vierteljährlich Fr. 4.—, monatlich Fr. 1.50.

AUSLAND: bei direktem Bezug jährl. Fr. 15.—, halbjährlich Fr. 8.50, vierteljährlich Fr. 5.—, monatlich Fr. 1.80. Postabonnemente: Preise bei den ausländischen Postämtern erfragen. Für Adressänderungen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins

Erscheint jeden Donnerstag

Fünfundvierzigster Jahrgang
Quarante-cinquième année

Organe et propriété de la Société Suisse des Hôteliers

Parait tous les jeudis

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 45 cts., réclames fr. 1.50 par ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.

ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois fr. 1.50.

Pour l'ETRANGER abonnement direct: 1 an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.; 3 mois, 5 fr.; 1 mois, 1 fr. 80. Abonnement à la poste: demander le prix aux offices de poste étrangers. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-Konto No. V 85 Redaktion u. Expedition: Gartenstrasse No. 46, Basel
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: Dr. Max Riesen

TELEPHON No. 27.934 Rédaction et Administration: Gartenstrasse No. 46, Bâle
Druck von Emil Birkhäuser & Cie., Basel

Compte de chèques postaux No. V 85

SCHWEIZER HOTELIER-VEREIN

Einladung zur Konferenz der Sektionspräsidenten
Montag/Dienstag, den 20./21. April 1936 im Grossratsaal des Rathauses zu Basel
mit Beginn der Verhandlungen am 20. April um 17 Uhr. Vertagung der Geschäftsitzung um 20 Uhr und Fortsetzung am Dienstag-Morgen

- TRAKTANDEN:**
- Aussprache über die allgemeine Lage in der Hotellerie und über die fiskalischen und wirtschaftl. Belastungen (Referent: Direktor Dr. Riesen u. Dr. Streiff, Zentralbureau).
 - Verkehrswerbung (Referent: Herr L. Meisser).
 - Hemmungen im internationalen Reiseverkehr (Referent: Nationalrat Dr. Gafner, Präsident des Schweizer. Fremdenverkehrsverbandes und der „Parlamentarischen Gruppe für Touristik“).
 - Preisnormierung und Hotelplan (Referent: Herr K. Höhn).
 - Bessere Zusammenarbeit zwischen Zentralleitung u. Sektionen (Referent: Herr F. Borter).
 - Unvorhergesehenes.

Mitteilung für die Präsidentenkonferenz

Die Sektion Basel bittet die Teilnehmer an der Präsidentenkonferenz vom 20. April in Basel, von Folgendem Kenntnis zu nehmen:
Am 20. April treffen sich die Teilnehmer nach der Sitzung im Elite Hotel Storch zu einem vom Besitzer des Hotels offerierten Bierabend, an welchem auch die Mitglieder des Basler Hotelier-Vereins anwesend sein werden.
Da die Konferenz während der Schweizer Mustermesse stattfindet, so bittet der Basler

Hotelier-Verein dies in dem Sinne berücksichtigen zu wollen, dass sich einzelne Teilnehmer miteinander verständigen, nötigenfalls zusammen ein Doppelzimmer zu nehmen, weil Einzelzimmer sehr knapp sind.
Auf den normalen Zimmerpreisen wird den Konferenz-Teilnehmern ein Rabatt von 20% gewährt.
Der Basler Hotelier-Verein wünscht dem S. H. V. einen flotten und erfolgreichen Verlauf der Präsidentenkonferenz.

Warum eine Präsidentenkonferenz?

Dr. H. Seiler, Zentralpräsident

Der Zentralvorstand hat sich entschlossen, eine Präsidenten-Konferenz einzuberufen. Warum? — Unsere Delegiertenversammlungen sind immer mit Geschäften überladen. Es handelt sich da meistens darum, über bestimmte Anträge zu beraten und abzustimmen. Wir kommen aber an den Delegiertenversammlungen nur selten dazu, gewisse Einzelfragen einer gründlichen und offenen Beratung zu unterziehen.
Anders dagegen die Konferenz der Sektionspräsidenten. Da letztere die Sorgen und Wünsche der einzelnen Mitglieder kennen, bildet diese Konferenz die richtige Versammlung, um in eingehender Art und Weise die Lage der Hotellerie und die zu ergreifenden Massnahmen zu besprechen.
Der Zentralvorstand will sich an der Konferenz beraten lassen: Ihre Einberufung ist keine Verlegenheitsgeste! Denn die Vereinsleitung ist sich über ihre Aufgabe im klaren; aber es ist heute notwendiger denn je, dass alle Sektionen geschlossen hinter ihr stehen.
Jeder Verhandlungsgegenstand wird an der Konferenz durch ein kurzes Referat

eingeleitet. Die Auffassung des Zentralvorstandes wird dargelegt werden. Dann aber sollen vor allem auch die Präsidenten ihre eigene und die Meinung ihrer Sektionen darlegen, damit wir in klarer Kenntnis der Sachlage zu einer gemeinsamen Aktion kommen. Das Resultat der Konferenz soll dann der nächsten Delegiertenversammlung unterbreitet werden. Nur Beschlüsse, die die Präsidenten wirklich als kurz dringend bezeichnen oder die in die Kompetenz des Zentralvorstandes fallen, sollen zur sofortigen Ausführung gelangen.
Die Sorge und die Entmutigung nimmt in unseren Kreisen immer mehr überhand. — Es ist daher im Interesse des ganzen Berufsstandes unumgänglich notwendig, dass wir noch mehr als bisher eine geschlossene Front mit ganz bestimmten Zielen bilden.
Soll aber die Konferenz diesen Zweck erreichen, so ist es notwendig, dass alle Präsidenten oder ihre Stellvertreter genau orientiert sind über die Geschäftslage in ihren Sektionen und über die Auffassung der Mitglieder über das, was die Not der Stunde zu tun gebietet.

Nun sollen sie die Moquette-Divans, die Posamenten-Plüsch-Gardinen und die echten Öldrucke in Goldrahmen den Meistbietenden abtreten, wenn es überhaupt solche noch irgendwo gibt. Das wäre also das Ende? Solches wollte man nun aber bisher doch nicht gelten lassen. Man hoffte sich durch von Jahr zu Jahr, immer in Erwartung des Silberstreifens und wollte die dauernd fortschreitende Überalterung und Überlastung sich selbst nicht eingestehen. Von jeder neuen Enttäuschung floh man geistig zurück in eine bessere, schönere Vergangenheit, und die Linie zwischen den Nasenflügeln und Mundwinkeln wurde merklich tiefer.
Kurggebiete — Modesache? Dann müsste man das aber schon beim Aufstellen jedes neuen Fremdenbettes in Betracht ziehen, einkalkulieren. Wie eine Maschine, ein Auto amortisiert und dann nach einigen Jahren verkauft, verschleudert, verschrottet wird, so müsste demnach auch mit Immobilien und Inventar aller Kurorte nur noch auf beschränkte Betriebszeit gerechnet werden. Kaum richtig zur Entfallung gebracht, kaum sogar in nächster Nähe ein neuer Kurort wieder aufblühen und in Schwung kommen, wieder — Mode werden!

Es fehlt in der Schweiz nicht an Beispielen, die einer solchen Entwicklung ähnlich sehen. Mag auch die zeitliche Distanz des Zerfallprozesses etwas grösser sein als wir angedeutet haben, die untrügelichen Symptome der Schrumpfung und des nahenden, vielleicht gänzlichen Zerfalls sind

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

Konferenz der Sektionspräsidenten (Einladung) — Warum eine Präsidenten-Konferenz? — Der dritte Weg zu einer Krisenhilfe — Feuilleton: Kurggebiete — Modesache? — Zur Frage der Reiseabkommen mit andern Staaten — Die Fortsetzung eines Skandals — Schweizer Mustermesse (Aufruf zur Beteiligung — Liste der Aussteller) — Der Fremdenverkehr im Monat Februar — Hundert Prozent Gewinn — Neue Devisenvorschriften Italiens — Marktredaktionen (S. 4) — Kurzmeldungen. — Conférence des Sektionspräsidenten (invitation et indications) — Avis mortuaire Paul Cretex — Pourquoi une Conférence des Présidents? — A propos de la dévalorisation du franc suisse — Appel aux milieux économiques suisses — Association hôtelière du Valais (suite et fin) — Le vin dans nos hôtels et nos restaurants — Informations diverses.

Unsere neue Abteilung „Frage und Antwort“

Im Rahmen der Bestrebungen S.H.V. betreffend den Ausbau unseres Blattes hat der Zentralvorstand in seiner letzten Sitzung beschlossen, das Vereinsorgan mit einer regelmässig zu bearbeitenden neuen Abteilung auszustatten, in welcher sowohl betriebsorganisatorische wie fachtechnische und juristische Angelegenheiten in Form eines „Frage- und Antwort“-Kastens zur Behandlung gelangen sollen.

(Seite 3) mit der neuen Abteilung und möchten die Mitgliederkreis dringend ersuchen, ihn et indications) — Avis mortuaire Paul Cretex — Pourquoi une Conférence des Présidents? — A propos de la dévalorisation du franc suisse — Appel aux milieux économiques suisses — Association hôtelière du Valais (suite et fin) — Le vin dans nos hôtels et nos restaurants — Informations diverses.

Wir beginnen in der vorliegenden Nummer

Der dritte Weg zu einer Krisenhilfe für die Hotellerie

Von einem bekannten Hotelier, Herrn K., erhalten wir im Hinblick auf die bevorstehende Präsidentenkonferenz, und als Diskussionsanregung dazu, die folgende Zurschrift:

als Herr Bundesrat Schulthess und er hat es in seiner Araurer Rede sorgenvoll ausgeführt. Aber die staatssozialistische Richtung unter Zuzug der Vertreter der Bauernsame forderte Verstärkung und Vermehrung der staatlichen Eingriffe in die Wirtschaft. Aus der Haut der Exportindustrie und der Hotellerie wurde mehr und mehr das Leder geschnitten für Beibehaltung hoher Löhne, Subsidien für die Landwirtschaft, unermesslich hohe Zölle und Kontingentierungszuschläge. Vor Jahresfrist — reichlich spät — hat man in Bern versprochen, man wolle nun allen Ernstes die Löhne reduzieren und eine Politik des allgemeinen Abbaues einleiten. Die Löhne der Bundesangestellten sind abgebaut worden, der Lebensindex ist aber nicht gesunken, im Gegenteil, er steht höher als im Vorjahr. Also auch der zweite Weg, der einer Abbau- und Anpassungspolitik, ist für uns zur trügerischen Illusion geworden.

Eine ganze Anzahl seriöser Wirtschaftspolitiker ist heute der Ansicht, dass wir gut beraten gewesen wären, wenn wir in der Schweiz das Beispiel von Schweden, Norwegen und Dänemark nachgeahmt und wie sie die Währung auf den Stand des engl. Pfundes herabgesetzt hätten. Exportindustrien, die dem Fremdenverkehr dienenden Betriebe und nicht zuletzt auch die S.B.B. hätten aller Voraussicht nach die schweren Jahre seit Herbst 1931 leichter überwunden und würden heute nicht am Rande des Ruins stehen. Die Einwendung, dass ein Binnenland wie die Schweiz dieses Experiment nicht machen konnte, ist glaubwürdig zu widerlegen. Unsere Wirtschaft hat früher, als das Pfund Fr. 25.— und der Dollar Fr. 5.— galten, ihre Rohstoffe und viele Nahrungsmittel auch aus dem Ausland beziehen müssen. Wir wissen aus jahrzehntelanger Erfahrung, dass sie dabei besser bestehen konnte, als heute. Das Volkswirtschaftsdepartement und die Nationalbank glaubten aber, die Verantwortung für eine Frankenabwertung nicht tragen zu dürfen. Diesen ersten Weg für eine Krisenhilfe haben sie uns versperrt.

Logischerweise hätte dann als zweiter Weg für eine Linderung der Krisenfolgen derjenige einer systematischen Anpassungspolitik besprochen werden sollen. Keiner war mehr berufen, dies zu bestätigen

Heute erkennt man auch in Bern mit grosser Besorgnis, dass Export-Industrie, Hotellerie und alle ihre Nebenbetriebe sowie die S.B.B. in eine ganz unhaltbare Lage hinein manövriert wurden. Gewiss — das sei dankbar anerkannt — man hat der Hotellerie 6 Millionen zur Verfügung gestellt, um die Schweiz. Hotel-Treuhand-Gesellschaft wieder ins Leben zu rufen und man hat zum Schutze der Hotellerie gesetzgeberische Hilfsmassnahmen beschlossen, grossherziger und weitsichtiger als in irgend einem andern Lande. Aber die Tatsache bleibt bestehen; dass der Wille zu Massnahmen für die Wiederbelebung von Export und Fremdenverkehr nicht vorhanden

KURGBIETE —

Modesache?

Von Leopold Hess

Darf man die Frage aufwerfen? Ist es nicht vermessend, nur schon die Möglichkeit gelten zu lassen, dass Kurorte, Kurggebiete und sogar ganze Länder, die fünfzig Jahre lang für Fremdenverkehr und Gästeempfang aufgezo-gen und ausgebaut wurden, nun aus irgendeinem Grunde nicht mehr Mode sein sollen? Hotels, Golf- und Tennisplätze, Schmalspurbahnen, Kurpromenaden mit Musikpavillon und Verkehrs-bureau — alles auf Abruch zu verkaufen! Der Gästetrom hat sich ein anderes Flussbett ausgesucht. Das Fremdenleben, wie es sich hier einst abspielte, ist nur noch Erinnerung für die älteren Einheimischen. Genau wie ein Stoff- oder Tapetenmuster, Hutmodell oder Schlager-Song — nicht mehr Mode! Man kann die Agonie eines sterbenden Kurortes verfolgen, die verkauft aufgehängte Frequenz-Kurve ist eine zuverlässige Fiebertabelle.

Unterwegs sind da. Es ist ein geringer Trost für uns, dass auch das Ausland in gleicher Weise mitbetroffen wird. Von den feudalen, holländischen und belgischen Seebädern, über die Meer-bäder der Normandie und Bretagne bis an die italienische Riviera hat diese Modelaune die Spuren ihrer Opfer und auch ihrer zeitweiligen Favoriten gelassen. Aber die Sprünge gehen noch weiter, bis an die Adria, die jugoslawischen Strandbäder und die Küste des Balkans. Man erspare es uns, Ortsnamen anzuführen, aber eine kleine Zwischenfrage sei doch gestattet: Wer hat um die Jahrhundertwende etwas von einem bedeutenden Meerbad Riccione gewusst?

wendig sind, um eben — doch in Mode zu bleiben — oder wieder in Mode zu kommen. Was hat man auf diesem wichtigen Gebiete der Konjunkturforschung bisher unternommen? Die Verkehrsstatistik ist nur nachträgliche, zahlenmässige Feststellung der Frequenz, Material, das erst zur dringend notwendigen Werbe-Offensive ausgewertet werden kann. Also was tat man hier staatl. Wirtschaftspolit. Beden-tendes für Touristik und Fremdenverkehr? Für diesen Fremdenverkehr, der nachgewiesener-massen Jahrzehnte lang das 2—300 Millionen-Defizit unseres Aussenhandels deckte? Man verweise uns hier nun nicht an die lächerlich geringen Beiträge an die S. V. Z. Jeder verbekundigte Geschäftsmann weiss, was er für seine eigene Publikation aufzuwenden hat. Die erfolgreichen Konsum- und Markenartikel-Industrien und die Warenhäuser geben durchschnittlich 3—4% ihres Gesamtumsatzes für Werbung aus. Die Rechnung ist für uns leicht. 3% von 300 Millionen ergäbe 9 Millionen Schweizerfranken. Nur ein einziges Jahr — die Hälfte — dieser Summe, und wir könnten wieder einmal die Zimmer auf der hinteren Seite der Dependance lüften.

Aber wie lange Zeit brauchte es doch, um selbst bei den erleuchteten Eidgenossen die Erkenntnis zu wecken, dass der schweizerische Fremdenverkehr nicht nur eine Menu- und Trinkgeldfrage ist, sondern eine höchst wichtige, nationale Wirtschaftsfrage, die sich bis in die äussersten Ächerchen von Gewerbe, Handel und



A nos Sociétaires

Nous avons le vif regret de vous faire part de la perte douloureuse que vient d'éprouver notre Société en la personne de notre membre

Monsieur

Paul Crettex

Grand Hôtel Emile Crettex
à Champex

décédé le 6 avril 1936, dans sa 31^{me} année, après une courte et douloureuse maladie.

En vous donnant connaissance de ce qui précède, nous vous prions de conserver un souvenir bienveillant de notre collègue défunt.

Au nom du Comité central:

Le Président central:
Dr H. Seiler.

Conférence des présidents

La Société des hôteliers de Bâle prie les participants à la Conférence des présidents de sections qui aura lieu dans cette ville les 20 et 21 avril de bien vouloir prendre note des indications suivantes:

Le 20 avril, après la première séance, les participants se réuniront à l'Hôtel de la Cigogne (Storchen) pour un « Bierabend » offert par le propriétaire de l'hôtel. Les membres de la section de Bâle y assisteront également.

Un rabais de 20% sera fait sur le prix des chambres.

La Conférence ayant lieu pendant la Foire d'échantillons, période où les hôtels de Bâle sont particulièrement occupés, la section locale prie Messieurs les Présidents de bien vouloir en tenir compte en s'arrangeant pour loger, en cas de nécessité, dans des chambres à deux lits, les chambres à un lit étant forcément rares à cause de la Foire.

La Société des hôteliers de Bâle souhaite vivement que la Conférence des présidents de sections ait une pleine et entière réussite et souhaite une cordiale bienvenue à tous les participants.

Pourquoi une Conférence des Présidents?

(Par M. le Dr H. Seiler, Président central)

Le Comité central de la S.S.H. s'est résolu à convoquer une Conférence des Présidents de sections. Pourquoi? — Nos assemblées des délégués, où les participants sont nombreux, sont toujours surchargées de questions à traiter. D'autre part, il s'agit dans ces assemblées, la plupart du temps, de délibérer et de voter sur des problèmes précis. Rarement nous réussissons dans nos assemblées des délégués à soumettre certaines affaires spéciales à une discussion prolongée et approfondie.

Il en va autrement dans la Conférence des Présidents de sections. Ces derniers connaissant les soucis, les besoins et les vœux de chacun des membres de leur société locale ou régionale, la Conférence des Présidents est l'assemblée toute désignée pour délibérer en détail, comme il convient, sur la situation de l'hôtellerie et sur les mesures à prendre dans ce domaine.

Le Comité central veut recevoir à la Conférence des conseils. Toutefois la convo-

SOCIÉTÉ SUISSE DES HOTELIERS

Convocation à une Conférence des présidents de sections

pour les lundi et mardi 20 et 21 avril 1936 à Bâle,
dans la salle du Grand Conseil

Les délibérations seront ouvertes le 20 avril à 17 heures et dureront jusque vers 20 heures; elles seront reprises le lendemain matin et continueront toute la journée

ORDRE DU JOUR:

1. Discussion sur la situation générale dans l'hôtellerie et sur les charges fiscales et économiques (Rapporteurs: M. le Dir. Dr Riesen et M. le Dr Streiff, du Bureau central).
2. Propagande touristique (Rapporteur: M. L. Meisser).
3. Obstacles opposés à la circulation touristique internationale (Rapporteur: M. le conseiller national Dr Gajner, président de la Fédération suisse du tourisme et du Groupe parlementaire du trafic, du tourisme et de l'hôtellerie).
4. Réglementation des prix et Hôtel-Plan (Rapporteur: M. K. Höhn).
5. Meilleure collaboration entre les organes centraux et les sections (Rapporteur: M. F. Bortler).
6. Imprévu.

cation de la Conférence n'est pas un geste dénotant qu'il se trouverait dans l'embarras. Le Comité est parfaitement au clair sur ses tâches. Mais aujourd'hui il est plus nécessaire que jamais qu'il sente toutes les sections compactes derrière lui.

Chaque discussion de la Conférence sera introduite par un court rapport exposant la manière de voir du Comité central. Les Présidents feront ensuite connaître leur opinion et celle de leurs sections respectives. Ainsi, avec une exacte connaissance de la question étudiée, on pourra aboutir à une action commune. Les résultats de la Conférence seront soumis à la prochaine Assemblée des délégués. Seules les affaires considérées comme tout à fait urgentes par les Présidents, ou qui sont de la compétence du Comité central, donneront lieu à d'immédiates mesures d'exécution.

Les inquiétudes et le découragement s'aggravent de jour en jour dans nos milieux. Il est absolument indispensable, dans l'intérêt de notre profession tout entière, que nous formions, encore mieux qu'auparavant, un front solide et sans fissure, avec des objectifs parfaitement déterminés.

Mais pour que la Conférence puisse atteindre ce but, il est nécessaire que tous les Présidents ou leurs remplaçants soient exactement renseignés sur la situation des affaires dans leur section et sur les idées de leurs collègues au sujet des mesures qu'impose la gravité du moment.

A propos de la dévalorisation du franc suisse

On nous écrit du Valais:

C'est avec intérêt que nous avons lu les remarques faites dans le No. 10 de la *Revue suisse des hôtels* contre la dévalorisation du franc suisse.

Ces remarques montrent que la dévalorisation n'offre pas que des avantages. Mais qui serait assez naïf pour le prétendre? Toute opération forcée sur une monnaie, aussi bien la déflation que l'inflation, est cruelle. Toutes deux imposent des sacrifices à certaines catégories de personnes. Tout le monde le sait et il est inutile d'insister.

Nous nous permettrons cependant de répondre à quelques-uns des points soulevés dans l'article précité.

Il n'y a aucun rapport entre la dévalorisation du franc français et le problème de la dévalorisation du franc suisse que nous envisageons. La première a été une opération nécessaire pour éviter la faillite totale d'un pays désaxé par une guerre effroyable et par les suites de cette guerre. La seconde serait une opération d'adaptation volontaire, justifiée par la baisse presque générale des devises étrangères survenue depuis lors.

Il nous est difficile de répondre d'une manière précise aux faits cités dans l'article

en question concernant la dévaluation belge, ne connaissant pas les sources des renseignements donnés et n'ayant pas sous la main des documents officiels. Nous nous bornerons à faire remarquer qu'en Suisse, l'un des derniers pays fidèles à l'étalon-or et qui sert de modèle en fait de politique financière, les prix d'un certain nombre de matières de première nécessité ont aussi sérieusement augmenté. Pourtant cette augmentation n'était pas nécessaire ni provoquée par une dévaluation du franc suisse. Quant au chômage, nous ne croyons pas que la politique économique de la Suisse ait beaucoup contribué à le faire diminuer cette dernière année.

Il ne faut pas non plus se méprendre sur le but de la dévaluation. Certes, on peut parler de prime à l'exportation; on peut parler de l'intérêt que présenterait pour la Suisse le fait que les étrangers y auraient une plus forte capacité d'achat; mais il est évident que cela ne serait que temporaire. Le but profond d'une dévaluation est autre: ce serait de créer une situation nouvelle, de procéder à un allègement général des dettes, qui serait plus normal que l'état d'exception créé par l'incapacité actuelle de la plupart des débiteurs de tenir leurs engagements.

Ce serait pour l'Etat la possibilité de réduire une dette déjà trop considérable et qu'une politique sur laquelle nous nous abstenons de porter un jugement augmente de jour en jour. Ce serait diminuer ses charges, donc les nôtres, puisque l'Etat c'est nous, tous les contribuables, en tous cas au point de vue « source de revenus ».

La dévaluation, ce serait enfin, et c'est peut-être le fait le plus important, la diminution du prix de notre argent. L'argent est trop cher chez nous et ses services sont hors de prix. Que pense-t-on en général d'une entreprise commerciale qui s'obstine à employer du matériel trop cher par rapport à celui qui est utilisé par la concurrence? Ne peut-on pas lui prédire une faillite prochaine? Et ne peut-on pas, dans ce cas-là, assimiler l'Etat à une entreprise commerciale?

Il est évidemment impossible de garantir qu'une dévaluation resterait définitivement à un chiffre fixé. Mais qui peut nous garantir aussi que la politique actuelle de la Suisse ne la conduit pas à sa ruine?

Nous ne voulons pas faire de la dévaluation une panacée universelle, loin de là. Nous sommes même prêts à lui préférer la déflation. Mais la déflation exige un effort considérable et continu sur une très longue période. Cet effort est possible même après de très grosses difficultés, mais il n'est réalisable qu'en période de reprise économique. A ce sujet, nous pensons spécialement au succès de la politique de déflation faite par l'Angleterre immédiatement après la guerre.

Mais en ce qui concerne la Suisse, nous constatons que l'on nous parle de déflation

depuis plusieurs années sans que rien ou presque rien ne soit fait dans ce sens. Les dettes et les charges de la Suisse augmentent chaque jour. On parle bien d'économies; mais en pratique on prend d'un côté les quelque 230 millions de subventions distribuées chaque année pour les donner d'un autre côté.

Devant cette augmentation des dettes et des charges, devant l'impuissance de l'Etat, devant le point d'interrogation qu'est encore la possibilité d'une reprise économique, ne peut-on pas commencer à croire qu'il est trop tard pour faire de la déflation et ne doit-on pas alors envisager l'autre remède: la dévalorisation?

En terminant, nous demandons s'il n'est pas du devoir de l'hôtellerie suisse d'attirer l'attention sur un remède qui peut être encore employé comme moyen préventif? Ou bien vaut-il mieux attendre d'être à l'agonie et d'être contraint alors d'employer ce remède, mais à quelle dose, pour échapper à la mort? P. N.

* * *

Nous avons communiqué cet article à notre correspondant M. C., qui y répond de la manière suivante:

Sans vouloir pour aujourd'hui considérer la dévalorisation du franc suisse au point de vue purement financier, j'annoncerai seulement ici quelques idées sur la dévaluation considérée du point de vue touristique, qui intéresse plus particulièrement l'industrie hôtelière.

En parlant tourisme et non pas finances, on peut parfaitement comparer la dévaluation française à celle qui est envisagée pour le franc suisse par certains déflatistes et certains spéculateurs. En effet, pour l'étranger qui se rend en France, le franc français vaut vingt centimes-or. Tout est là pour le touriste international, qui n'a pas à rechercher si cette dévaluation énorme a été volontaire ou forcée. Si nous voulons être logiques et nous mettre en mesure de lutter contre la concurrence des pays touristiques à monnaie dépréciée, nous devrions opérer une dévaluation au moins équivalente à celle qui a été effectuée dans ces pays. Une petite dévaluation serait pratiquement sans effet sur le mouvement touristique international en Suisse. Or les partisans eux-mêmes de la dévaluation du franc suisse se rendent compte qu'une dévalorisation considérable serait pour notre pays une catastrophe.

Si l'on considère les choses en toute loyauté et franchise, telles qu'elles sont vraiment dans la réalité, on doit convenir que ce n'est pas notre franc-or qui éloigne de notre pays la clientèle touristique, mais bien la *cherté du coût de la vie*. Ce dont notre tourisme a un impérieux besoin, c'est d'une baisse générale des prix des denrées, des transports, des marchandises achetées habituellement par les visiteurs, des tarifs des gens de métier ou des professions libérales en contact direct avec nos hôtes, des distractions et des délassements offerts par nos stations d'étrangers, en un mot de tout ce qui intéresse le touriste et le séjournant. Notre déplorable réputation d'*île de vie chère*, d'après le mot tristement célèbre du Dr Laur, fait plus de tort à notre tourisme en une année que plusieurs années de coûteuse propagande ne peuvent lui valoir d'avantages.

A quoi nous servirait, dans nos milieux touristiques, de pouvoir dire au monde que notre franc suisse ne vaut plus que 60, 50 ou 40 centimes-or, si chez nous tous les prix ont augmenté en proportion? C'est pourtant ce qui arriverait infailliblement. Il suffit de connaître un peu les dessous de notre économie commerciale suisse pour prévoir ce qui se produirait en cas de dévaluation de notre franc. Les oiseaux de proie et les requins de la spéculation qui s'enrichissent des prix actuels sauraient tout aussi bien s'enrichir avec un franc dévalorisé. Nous n'avons pas malheureusement en Suisse cette discipline commerciale que l'on a pu

Pas de nouvelle sucrerie. — On se souvient qu'il avait été fortement question l'an dernier de créer en Suisse romande une nouvelle sucrerie, afin de diminuer la production du lait en encourageant la culture de la betterave à sucre. Cette innovation aurait considérablement renchéri le sucre, dénuée de première nécessité, mais nos producteurs n'en sont pas à un renchérissement près. L'autorité fédérale a étudié ces deux idées et n'en a retenu qu'une: le renchérissement du sucre, qui est aujourd'hui chose faite. Quant à l'encouragement de la culture de la betterave dans la proportion envisagée, il paraît que c'est trop difficile. On se contentera d'agrandir la fabrique bernoise, en la chargeant de raffiner toute notre importation de sucre brut.

Impôt fédéral de crise. — Une conférence a eu lieu le 9 avril au Département fédéral des finances entre le chef de ce département, assisté de MM. Blau et Ruof, directeur et vice-directeur du Bureau fédéral des contributions, et des représentants des chambres de commerce de la Suisse romande et des principales organisations économiques et financières du pays, notamment du vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Il a été question de la procédure appliquée par le fisc fédéral pour la perception de l'impôt de crise, et spécialement du certificat de salaire exigé des employeurs. Il paraît qu'une enquête est ouverte à ce sujet et que des modifications éventuelles de l'ordonnance fédérale n'est pas impossible.

Un contingentement extraordinaire. — Jusqu'à présent, les dictateurs de notre économie dirigée n'avaient contingenté, d'une manière générale, que des articles faisant directement ou indirectement concurrence à la production agricole ou industrielle suisse. Mais depuis le 17 avril, on a contingenté... le café! Si l'on pouvait comprendre à la rigueur certains contingentements décrétés essentiellement comme mesures de défense économique, cette fois-ci il n'en est certainement plus de même. On se demande just'qu'où ira cette politique funeste de renchérissement du coût de la vie. Certaines autorités fédérales déclarent à chaque occasion qu'il faut absolument rapprocher nos prix des prix mondiaux et d'autres autorités fédérales font directement le contraire dans la pratique. Mais pourquoi se gêner? La patience du contribuable et du consommateur n'est-elle pas sans bornes dans notre pays de liberté?

Pourquoi la vie est chère. — On lisait dernièrement dans *l'Ordre professionnel*: «Les dépenses publiques de l'Etat et des cantons suisses ont triplé de 1913 à 1934. Si l'on songe que les charges fiscales sont accompagnées d'une foule de taxes indirectes, formalités, démarches, déclarations, le tout supporté principalement par les activités économiques, par l'industrie, par le commerce et l'artisanat, il n'est pas exagéré de prétendre que la part des frais généraux affectée aux impôts et taxes est, dans son ensemble, ce qu'elle était en 1913. Etonnez-vous dès lors de ce que les prix des marchandises aient baissé considérablement à la production et dans le gros, dont l'indice est à 89 contre 100

en 1914, les prix de vente au détail soient encore à l'indice 130. Etonnez-vous de ce que les efforts de nos commerçants, qui réduisent leurs prix afin de ne pas passer pour des voleurs, aboutissent à des pertes.»

Commerce du fromage. — Une assemblée extraordinaire des délégués de l'Union centrale des producteurs de lait, réunie à Berne, a discuté du maintien ou de la dissolution de l'Union suisse du commerce du fromage dès la fin de l'année comptable 1935—1936. Elle a constaté que les longues négociations entre les producteurs de lait et le commerce du fromage n'ont pas abouti aux résultats attendus par les producteurs. L'entente n'est intervenue ni sur les frais de commerce, ni sur les contingentements, ni sur la réorganisation partielle du commerce à l'intérieur. Le commerce n'a fait que quelques concessions au lieu d'accepter les revendications légitimes des producteurs. L'assemblée a décidé de maintenir ces revendications et de les présenter encore une fois sous forme d'ultimatum. Si le commerce ne repousse encore, le comité central de l'Union des producteurs de lait a été chargé de préparer immédiatement un projet pour les ventes de lait au 1er mai 1936. Ce projet doit apporter une garantie du prix du lait de 18 centimes par kilo au producteur sans l'organisation commune actuelle avec le commerce du fromage. Une seconde assemblée des délégués de l'Union fixera les modalités de la campagne laitière 1936—1937.

Renseignements financiers

Genève. — La Société de l'industrie des hôtels à Genève (Hôtel de la Métropole), qui avait enregistré pour l'exercice 1934 une perte d'exploitation de 43.839 fr., a réalisé pendant l'exercice 1935 un bénéfice de 7000 fr. en chiffre rond. Il subsiste un solde déficitaire de 36.745 fr., qui sera balancé par un prélèvement équivalent sur la réserve. Celle-ci se réduit ainsi à 199.090 francs. L'assemblée des actionnaires a lieu le 17 avril.

Hôtellerie parisienne. — L'Union hôtelière parisienne boucle son exercice 1935 par une perte de 1.31.657 fr., à laquelle s'ajoutent les déficits de 1932, 1933 et 1934, s'élevant à 1.262.878 francs. La perte totale de 1.394.534 fr. est reportée à nouveau. — Les comptes de l'exercice 1935 des *Hôtels de l'Etoile* soldent par une perte de 678.762 francs. Les négociations en vue de la réalisation de l'actif social représenté par l'Hôtel Astoria n'ont pu aboutir, faute d'offres suffisantes. Le chiffre d'affaires de 1935 a été supérieur à celui de 1934 dans les trois hôtels exploités par la société. — Les fonds de commerce de l'Hôtel Continental et du Restaurant des Tuileries ont été mis en adjudication sur mise à prix de 1.950.000 francs. L'acquéreur est la Société pour l'exploitation de l'Hôtel Continental. — Le Tribunal de commerce de la Seine a mis en état de faillite la société anonyme *Les Hôtels Bohy*, au capital de trois millions, ayant son siège à Paris.

Nouvelles diverses

Melide. — Nous apprenons que M. R. Zangger-Bader, qui dirigeait la Pension Bürgli à Nervi, sur la Riviera du Levant, a repris l'exploitation du Strand-Hôtel Generoso, à Melide-Lugano. Cet établissement a été complètement rénové et est muni de confort moderne. Nous souhaitons bon succès à notre compatriote dans son nouveau champ d'activité.

Paul Crettex. — On a enseveli le 8 avril à Orsères M. Paul Crettex, co-propriétaire du Grand Hôtel Crettex à Champex, qu'il exploitait avec ses frères. Il a succombé à une pneumonie double à l'âge de 31 ans seulement. Il avait épousé en septembre dernier Mlle Marguerite Haenni, de Martigny. Une foule énorme a pris part aux funérailles et a tenu à rendre les derniers honneurs à ce jeune homme d'avenir, qui s'était fait estimer et aimer de tous. Nous adressons à la famille et à tout spécialement à Madame Veuve Crettex si douloureusement frappée l'expression de notre profond sympathie.

Musiciens suisses. — A la suite de plaintes émanant des milieux patronaux comme des milieux professionnels du canton de Vaud au sujet d'un établissement d'été complètement dénué de placement pour les musiciens, une conférence eut lieu le 12 juin 1935 à l'Office du travail à Berne et l'on y envisagea la création d'une Commission paritaire cantonale vaudoise de placement pour les musiciens. Le 14 août, la constitution de cette commission fut demandée à l'autorité cantonale vaudoise par les tenanciers de cafés-concerts de Lausanne et du canton. La question fut portée devant le Grand Conseil, qui approuva la requête dans le sens d'une restriction des autorisations de séjour de musiciens étrangers. Après de laborieuses pourparlers, le Conseil d'Etat adopta en principe, le 8 novembre, la création d'une *Commission paritaire vaudoise pour le placement des musiciens*. Enfin, le 24 mars 1936, le Conseil d'Etat constitua la commission sous la présidence du chef du Bureau cantonal de la police des étrangers et la vice-présidence du chef du Bureau cantonal de placement et de chômage. Sont représentés à la commission le Théâtre municipal de Lausanne, l'Association des tenanciers de cafés-concerts, les employeurs de l'hôtellerie et des grands restaurants (M. Lucien Poltera, Lausanne-Palace), la Fédération romande des artistes musiciens et l'Union suisse des artistes musiciens. Le règlement élaboré par la commission a été approuvé le 3 avril par le Conseil d'Etat du canton de Vaud.

sur le réseau entier des C.F.F. dès la date du changement d'horaire. On sait que ces voitures n'ont qu'une seule classe. Les voyageurs munis de billets de seconde classe et voyageant par trains légers de troisième classe seulement soumis à la surtaxe pour trains directs n'ont plus à payer cette surtaxe, ce qui compense le déclassément.

Via vita. — Sous le patronage d'associations suisses pour la circulation routière, on vient de créer sous le nom de « Via vita » un Office central suisse d'études et d'enquêtes pour le développement et la rationalisation du trafic et de la circulation sur route. Tous les efforts des milieux intéressés seront méthodiquement coordonnés. Les questions techniques et économiques du problème routier seront étudiées en utilisant les expériences faites en Suisse et à l'étranger.

Des compétitions. — On sait que le programme d'améliorations routières de cette année comporte des travaux pour faciliter la communication entre le Léman et le lac des Quatre-Cantons. Une première compétition s'est élevée entre les partisans du col du Pillon et ceux du col des Mosses, dans les Alpes vaudoises. Pour mettre tout le monde d'accord, les Fribourgeois proposent maintenant d'établir la communication depuis Vevey sur Châtel-St-Denis, Bulle et le col de Jaun (Bellegarde), en relevant l'importance stratégique de cette route. Ce dernier projet établirait la communication la plus directe et la plus facile entre le Léman et les lacs de l'Oberland bernois, mais il laisserait de côté les stations de Montreux, des Alpes vaudoises et de Gstaad.

Le trafic touristique de Pâques a beaucoup souffert du mauvais temps, surtout le dimanche et le lundi. Du 9 au 13 avril, les C.F.F. ont organisé 201 trains spéciaux au lieu de 191 en 1935. Leurs recettes ont atteint 495.800 fr., soit 9600 fr. de moins que l'an dernier. Le trafic a été assez intense le jeudi et le vendredi-saint, particulièrement à destination des stations d'hiver des Grisons et des stations de printemps du Tessin et du Léman. Le mouvement a été plus faible qu'en 1935 de la Suisse vers l'Italie et l'Allemagne; il est resté sensiblement le même vers la France et l'Autriche. — A Montreux, les touristes sont arrivés nombreux de France, d'Allemagne et d'Angleterre, mais les hôtes sont venus surtout de la Suisse allemande, de Bâle et de Zurich en particulier. Dès le samedi-saint à midi, les hôtels de la région montreuillaise étaient pour ainsi dire complets. Plus de 600 personnes ont été amenées par l'Hôtel-Plan. Les environs de Montreux ont également connu une affluence que l'on n'avait pas revue depuis longtemps.



WHITE HORSE WHISKY

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE: BERGER & Co. LANGNAU (BERNE)

Bordeauxflaschen

grün und weiss, 70 und 35 Zentimeter. Wein- und Likörfaschen in allen gebräuchlichen Formen. Lieferung von jedem Quantum in Leiharassen.

Glashütte Bülach A.G. in Bülach
Telephon Nr. 5 Illustrierte Preisliste

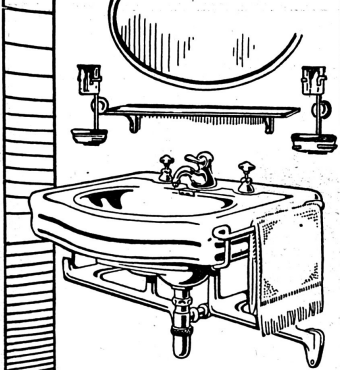
Studenten der englischen Sprache

The Thomas School of English
485/7 Oxford Street, London W.1. Bestes System. Kleine Klassen. Bescheidene Preise. Verlangen Sie Prospekt.

TROESCH'S

HOTEL-ZIMMER-TOILETTE

Triumph



Unerreicht in Eleganz und Qualität

TROESCH & Co., A.-G.
BERN - ZÜRICH - ANTWERPEN

Bürgschaft der Marke

Die Marke verkörpert das gute Gewissen des Herstellers. Sie gibt dem Käufer volle Garantie für erstklassige Qualität.

Für den gutberatenen Küchenchef ist deshalb die Marke durchaus nicht belanglos. Er verwendet mit Vorliebe:

- Astra
- La Neige
- Nussgold
- Lora
- Palmina
- Kraft
- Purina

die hervorragenden Speisefett-Marken welche zu vorteilhaften Bedingungen geliefert werden durch die Mitglieder des

Verbandes schweizer. Margarine- und Kochfettfabrikanten Bern

Kran-Automat

zu vermieten oder zu verkaufen

Technische Neuheiten
Böcklinstrasse 16 - Zürich 7



Wir desinfizieren und vertilgen überall,

WANZEN

KÄFER, MOTTEN MÄUSE etc.

Grösste Spezialfirma der Schweiz

DESINFECTA AG,
Zürich, Tel. 32.530
Lindstrasse 22
Bern, Telephone 24.527
Sellerstrasse 25
Lausanne, Tel. 34.578
Av. de la Gare 23

Komplette

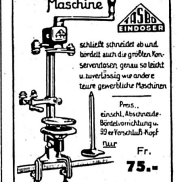
Buchhaltungen

und Kontrollen

jeder Art liefert das Spezialgeschäft

Hotella-Verlag, Gstaad

Die automatisch arbeitende ungestrichelte Haushalts-Eindose-Maschine



Tasbo-Produkte
BIEL 6 TEL. 2857

Langues de bœuf du pays

fraîches et salées, les choix livrés journallement aux prix les plus avantageux, par la Triperie du Syndicat de la Boucherie de Genève, Tél. 49.234, rue de Hesse 6, Genève.

TAPETEN

billig im Preis, lichtbeständige Qualität, neueste Dessins. Rollen von 50 Rp. an. Muster franco. TAPETEN - VERSAND
P. LAMPERT CHUR

Allen Gewalten zum Trotz sich erhalten!

Bauen Sie dabei nicht ganz auf eigene Kraft; sie kann Ihnen einmal fehlen. z. B. wenn ein Unfall Ihre Arbeitsfähigkeit vermindert oder zerstört! Legen Sie sich darum einen Rettungsring bereit, der Sie bei einem Unfall wirtschaftlich über Wasser hält: Eine Versicherungspolice bei der „Zürich“-Unfall.
Schon für eine Jahresprämie von nur Fr. 30.— erhalten Sie eine Police, die wertvollen Schutz gewährt.



UNFALL-HAFTPFLICHT-AUTOMOBIL-EINBRUCH-DIEBSTAHL-

VERSICHERUNGEN

Vergünstigungen gemäss Vertrag mit dem Schweizer Hotelier-Verein beim Abschluss von Unfall- und Haftpflicht-Versicherungen

Unterwasser (Toggenburg)

HOTEL S'ANTIS

renoviertes Passanten-Hotel

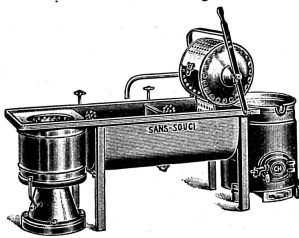
zu verkaufen

Auskunft unter Chiffre S. E. 2601 der Hotel-Revue, Basel 2.

Qualität über alles

„SANS-SOUCI“

die Waschküchen-Einrichtung für's Leben



In- und Auslandpatente
Vorteilhafte Preise. — Weitgehende
Garantie. — Prima Referenzen. —
Verlangen Sie Prospekte u. Preise.

CARL HIRT, ZOFINGEN
Wäschereimaschinenfabrik Tel. 81.546
Mustermesse Basel, Halle V, Stand 805

20. SCHWEIZER MUSTER- MESSE BASEL

18.-28. APRIL 1936

Einfache
Fahrkarten
gelten zur
Rückfahrt

Einkauferkarten durch
die Aussteller und die
Messe-Direktion, Basel

Mustermesse **Basel**

Besuchen Sie unseren Stand 673
Halle III. Wir zeigen Ihnen viele
praktische Helfer für Ihre Arbeiten
im Keller.

VOGELI & C^{IE} A. G. ZÜRICH 8
Kellerei-Artikel u. Maschinen
Telephon 27.125



**... aber gewiss,
nur bei Inserenten kaufen**

Vorsicht beim Schinken - Einkauf!

Der Verkaufspreis allein sagt
recht wenig. Denn man
sieht es der geschlossenen
Büchse nicht an, was drin-
nen ist.

Sie können immer darauf
gehen: Wenn ein Dosen-
Schinken „auffallend gün-
stig“ angeboten wird, dann
enthält er viel Sulz. Weil
Dosen-schinken brutto für
netto verkauft werden, ent-
steht so der niedrigere Preis.

Hofer-Schinken werden ganz
ohne Sulzbeigabe herge-
stellt.

Wenn Ihr Lieferant Hofer-Schinken nicht
kennt, verlangen Sie bitte Bezugsquellen-
angabe durch

Schinken-Hofer
Bern, Beundenfeldstrasse 19

PRIMA SEIFEN

**SPEZIALEISEN, WASCH-
FLECKEN- u. PUTZMITTEL**

Liefern vorteilhaft

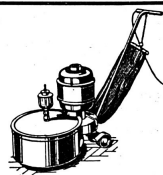
**CHEMISCHE UND
SEIFENFABRIK STALDEN (EMMENTAL)**

Die gute
 Drucksache
ist führend in der
Verkehrswerbung
Verlangen Sie
unverbindlich eine
Musterkollektion
die Ihnen reiche
Anregung vermittelt
Gehr. Fredy A.G. Zürich
Buch-Stein-Offet-
und Kupferdruck
Telephon 26.887

Aus BRUNNEN'S Quellen . . Kommen die feinsten FORELLEN!



Exakte Grössen u. zuverlässigste Bedienung
A. GROPP & CO. A.-G., BRUNNEN
Telephon 80 Telegramm-Adr.: Forellenzucht



Für Speisesäle, Cafés und Kegelbahnen

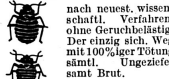
ist die einzig wirklich ökonomische und wirtschaftliche
Putzmethode nur die Bodenputzma-
schine Universal. — Dürfen wir Ihnen diese
Maschine einmal an der Arbeit zeigen? Sie ver-
pflichten sich in keiner Weise.

Suter-Strickler Söhne, Maschinenfabrik, Horgen

Mustermesse Basel - Halle III - Stand 688

Sämtliches UNGEZIEFER

vertilgt
in der ganzen Schweiz



nach neuest. wissen-
schaftl. Verfahren,
ohne Geruchbelästigung.
Der einzig sich. Weg
mit 100%iger Tötung
sinnl. Ungeziefer
samt Brut.
Kaspar & Co.
Insektien-Bestellanstalt
Zürich, Birchbühl-
strasse 15, Tel. 72.245
Bern, Münzrain 10
Telephon 30.077



**APERITIF
Bürgermeisterli**
Spezialität seit 1815

Reduzierte Erbsenpreise!

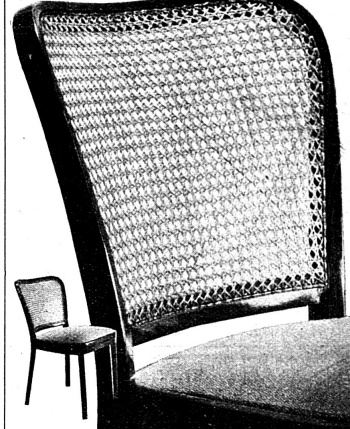


1/1 Dose
Fr.
mittelfein I gepr. od. nat. -.78
fein verbilligt " " -.93
fein " " 1.05
sehr fein nur gepr. 1.10
extra fein gepr. od. nat. 1.15

Conservenfabrik St. Gallen A.G.
Telephon 80.68

Schönes Rohrgeflecht, gediegene Formen,
guter bequemer Sitz, das sind die Haupt-
merkmale von Horgen - Glarus - Stühlen.
A.G. Möbelfabrik Horgen-Glarus
in Horgen

HORGEN- GLARUS



Mustermesse Basel
Halle I, I. Stock, Stand 1536

Hotel- Journalen

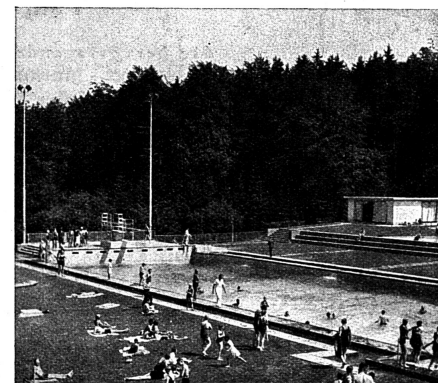
(Receptenbücher) für Pen-
sions- und Passantenhäuser.
**Extra - Anfertigungen in
kürzester Frist.**

KOCH & UTINGER, CHUR

Spezial-Hotel- Buchhaltung

Abschlüsse durch **Landolt's
kaufm. Expertenbureau**
Zürich, Seefeldstr. 133, Tel. 24.944

Auto-Gäste wünschen ein Schwimmbad



Bewährte
Verfahren
zur Auskleidung
von Bassins:

- Laga-
Betonemail
- Egypto-
Glanzbeton

farbig
fugenlos
rissefrei

Refer.: Wellenbad Dolder Zürich

Baspag Bauspezialitäten A. G., Stampfenbachstr. 14, Zürich, Tel. 20.072